



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI

Le Gouvernement encourage la thésaurisation en limitant le pouvoir de retrait bancaires dans les institutions financières

Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux au Burundi

août 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I.FLAMBEE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FINANCIERE.....	1
I.1. Les conséquences liées à la situation de hausse des prix des produits alimentaires et stratégiques ...	1
I.2. Les banques et les institutions financières dans l’incapacité de servir sa clientèle	5
II. DES CAS DE SPOLIATIONS FONCIERES ET DES INQUIETUDES SUITE AU PROJET CONTROVERSE DE MODERNISATION DE LA CAPITALE ECONOMIQUE	6
II.1. Au moins 450 ménages victimes de spoliations foncières en province Bubanza	7
II.2. Deux sociétés de fabrication de carreaux et de ciment spolient les terres d’au moins 300 ménages de la commune Gihanga.....	8
II.3. La population de la capitale économique inquiète suite au projet qui l’exige de construire en étages	8
III.LE DROIT A L’EDUCATION : UNE RENTREE SCOLAIRE SUR FOND D’ABANDONS SCOLAIRES CROISSANTS	9
III.1. Le droit à l’éducation miné par les abandons scolaires sans cesse croissants.....	9
III.2. Une flambée des prix du kit scolaire au lendemain de la rentrée scolaire	10
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	11

0. INTRODUCTION

Le mois d'août 2023 a une fois de plus été caractérisé par de nouveaux coups durs contre le peuple burundais. Malgré des mesures de hausse de prix des produits stratégiques, leur disponibilité sur le marché reste problématique. Les conséquences de cette situation sont dramatiques sur la vie de la population.

Au moment où le Gouvernement exige à la population burundaise de ne pas thésauriser l'argent, mais de le placer sur les comptes dans des institutions financières, il limite l'approvisionnement en billets de banques causant un grave tort aux clients qui ne parviennent pas à retirer leur argent.

Les spoliations foncières constituent le lot quotidien des burundais. Les dignitaires du régime CNDD-FDD s'accaparent sans scrupule des terres occupées par de petits exploitants, en évoquant l'alibi que ces dernières sont domaniales. Ils en arrivent aujourd'hui à prendre des mesures soi-disant pour moderniser la ville de Bujumbura, obligeant les propriétaires des parcelles dans la pauvreté sans nom, de construire obligatoirement en étages.

Entre temps, l'éducation nationale est en crise. Les statistiques d'abandons scolaires font froid au dos. Pays « émergent en 2040 et développé en 2060 », le Burundi a du pain sur la planche.

I.FLAMBEE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FINANCIERE

I.1. Les conséquences liées à la situation de hausse des prix des produits alimentaires et stratégiques

La population burundaise traverse des moments difficiles suite à la flambée des prix des produits de première nécessité. Après avoir revu à la hausse les prix des produits et services stratégiques tels les stands de commerce dans les marchés publics, les produits BRARUDI et le carburant, les conséquences liées à cette situation n'ont pas tardé à se faire sentir partout dans le pays. L'inflation s'est généralisée et tous les produits du marché ont été touchés. Cela a été aggravé par des spéculations persistantes sur la vente de certains produits qui se retrouvent plus dans les marchés noirs qu'au marché officiel.

Au cours du mois de juillet, le Gouvernement burundais a en effet augmenté les prix de certains produits à savoir le sucre de la SOSUMO, le carburant et le ciment produit par la BUCECO. Le paradoxe reste que ces produits n'existent pas sur les marchés. Des restaurants, des boulangeries et autres entreprises ont fermé leurs portes suite à cette situation de pénurie de ces produits.

Des personnes qui veulent construire des maisons d'habitation ou qui ont déjà commencé les activités se lamentent du fait que les matériaux de construction augmentent de prix tous les jours. Le prix d'un sac de ciment fabriqué par la BUCECO officiellement à 38000FBu coûte entre 48 000FBu et 50 000FBu, sur les rares points de commerce où il peut être trouvé.

Suite à la montée des prix du carburant, le Gouvernement avait fixé de nouveaux tarifs de transport public, mais la mise en application de cette mesure reste un problème difficile à résoudre. Par exemple, un passager voulant quitter la province Ngozi vers Gitega devait payer 6 500FBu. Il paie actuellement un ticket équivalent à 20 000FBu et la police de roulage corrompue laisse faire, comme si rien n'était.

Pour en savoir plus sur l'inflation qui touche les produits alimentaires et d'autres services, nous nous sommes rendus dans certains marchés de certaines provinces du pays.

En province Muramvya, les prix de certains produits et denrées alimentaires augmente d'une façon inquiétante. Le tableau suivant relève les prix de ces produits le premier août 2023 en comparaison avec les prix de la dernière quinzaine du mois de mars 2023.

		Prix en FBu au 28 mars 2023	Prix en FBu actuel au 1^{er} août 2023
Article	Mesure	Prix	Prix
Riz	1 kg	4.000-5.000	5.000-5.500
Haricot	1kg	3.000	3.500
Farine de manioc	1kg	2.000	2.500
Sel de cuisine	1kg	1.000	1.200

Huile de palme	Un bidon 5 litres	15.000	16.000
Banane	1 bon régime	15.000	16.000
Patate douce	Un bon panier	10.000	12.000
Pomme de terre	1kg	1.300	1.500
Sucre	1kg	2.800	3.300
Manioc	3 pièces	2.500	3.000
Viande	1 kg	12.000-13.000	13.000-14.000

Ces prix n'avaient jamais été atteints dans l'histoire de cette province. Ils sont insupportables non seulement pour la population en général, mais aussi pour les fonctionnaires de l'Etat dont la majorité touche un salaire de moins de 100 dollars par mois.

En province Bubanza, au moment où le prix officiel du kilogramme de sucre de 3200 FBU n'est pas abordable par les citoyens burundais, ce produit se trouve dans les mains des fraudeurs qui le vendent clandestinement à 8000FBU et plus.

Un kilogramme de haricot, un produit de base par excellence des Burundais, coûte actuellement entre 3500 et 5000FBU, suivant sa qualité. Une bouteille de 72 cl d'huile de palme varie entre 4000 et 4500 FBU sur tous les marchés. Un kilogramme de riz s'achète entre 3000 et 5000 FBU suivant aussi la qualité du produit. Des prix qui n'avaient jamais été connus dans cette partie du pays connue pourtant comme une région productrice de riz.

En Mairie de Bujumbura, la pénurie de sucre bat le plein malgré la hausse de son prix. Il est aujourd'hui inutile de demander du sucre dans les boutiques des différents quartiers de la capitale économique. Certains ont même supprimé ce produit sur la liste de leurs marchandises à vendre suite à une longue période de pénurie. A certaines occasions, quelques boutiques le vendent en cachette à 7000FBU et plus. Et lorsqu'une boutique est approvisionnée, les clients le prennent en assaut en se bousculant pour avoir la chance d'un kilogramme. L'administration locale exige comme condition d'en avoir, la possession d'un cahier de ménage qui s'achète à la zone moyennant un paiement de 2000FBU.

Suite à la mesure qui interdit aux commerçants de collecter et commercialiser les produits vivriers qui proviennent des provinces de l'intérieur du pays, les prix des produits alimentaires ont

systematiquement explosé. En prenant une telle mesure, l'autorité publique a ignoré que la ville de Bujumbura s'approvisionne en vivres à partir de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

La pénurie de carburant, la hausse du prix à la pompe et des frais de loyers des stands aux marchés publics et privés de la capitale économique ajoutent le drame au drame. Des commerçants se lamentent comme quoi cet état de fait leur coûte cher. Le client est ainsi contraint de supporter le manque à gagner.

Soulignons que 1500 places du marché « Bujumbura City Market » dit « chez Sion » ont vu leurs loyers augmenter du simple au double. Au moment où les commerçants payaient par mois 350000FBu, à partir de ce mois d'août 2023, ils vont désormais payer 700000FBu chacun. Les commerçants s'en inquiètent beaucoup. Ce marché privé avait abrité des victimes de l'incendie du marché central de Bujumbura en 2013.

En province Ngozi, le Gouverneur de province a été accusé de détournement d'au moins 15 tonnes de sucre. Ainsi durant tout ce mois d'août, le manque de ce produit était généralisé. Seul le marché noir, bien protégé par l'autorité, avait continué à fleurir et un kg de sucre par fraude coûtait entre 7000FBu et 8000FBu. Au moment où ce Gouverneur expliquait à la population que la SOSUMO n'est pas à mesure de fabriquer du sucre pouvant répondre aux besoins de la population burundaise, il a été incapable de répondre à la question du Président Evariste Ndayishimiye qui lui demandait où il avait mis le sucre donné par la SOSUMO à sa province. C'était au cours d'une rencontre des intervenants dans le secteur du sucre organisé par le chef de l'Etat.

La province n'est pas épargnée par l'inflation sur les produits alimentaires. Un kg de riz de dernière qualité coûte 3200FBu alors que dans les deux derniers mois, le kg de ce produit coûtait 2700FBu. Un kg de farine de manioc coûte 1700FBu alors que dans les deux derniers mois, le kg coûtait 1500FBu. Un kg de haricot coûte actuellement 2400FBu alors qu'il était à 1800FBu dans les deux derniers mois.

En province Cankuzo, le kilogramme de riz est passé de 3000 à 3900FBu. Celui du haricot de qualité simple consommé par la majeure partie de la population s'achète entre 2000FBu et 2600FBu. Le kg de grains de maïs et d'arachides est respectivement passé de 1600 à 2000FBu et de 3000 à 6000FBu. L'huile de palme s'achète entre 5000 et 6000FBu le kg. Pour le sucre, le

nombre de demandeurs est limité par l'exigence des cahiers de ménage par l'administration. La plupart décide de laisser de côté la consommation de sucre. Des restaurants, des cafétérias ont fermé leurs portes car dans l'incapacité de s'approvisionner en sucre.

Dans cette province, les tickets de transport ont connu une montée exponentielle. Pour les véhicules de type Probox qui sont généralement utilisés dans le transport public, le ticket qui était à 5000FBu est allé jusqu'à 12000FBu.

En ce qui concerne la vente de carburant, il est strictement interdit de l'acheter en bidons. Ce qui fait que les moulins qui consomment du diesel (mazout) ne fonctionnent plus suite à cette exigence. Pourtant, elles savent bel et bien que beaucoup de lieux de cette province ne sont pas encore électrifiés pour pouvoir utiliser les moulins électriques. La mesure frappe terriblement plusieurs ménages de Cankuzo qui consomment de la pâte de manioc et de maïs.

I.2. Les banques et les institutions financières dans l'incapacité de servir sa clientèle

Partout dans le pays, les clients des banques et microfinances se lamentent. Ils ne peuvent pas avoir le droit de retrait de leur argent sur leurs comptes, suite au manque de billets de banques. Ceci est une triste réalité au moment où le Gouvernement exige à la population burundaise de ne pas thésauriser l'argent, mais de le placer sur les comptes dans des institutions financières. C'est aussi au moment que la décision du gouvernement a porté un coup dur aux citoyens qui avaient gardé la monnaie chez eux pour plusieurs raisons. Suite à cette décision, des sommes colossales des billets de 5000 et 10000FBu ont été rendues nulles lors du retrait en circulation de ces billets. A la surprise de tous, il a limité l'approvisionnement en billets de banque causant un grave tort aux clients.

A titre d'illustration, des clients de certaines banques et microfinances de la ville de Rumonge étaient en colère en date du 6 août 2023. Certains affirmaient avoir passé deux jours à vouloir faire des retraits bancaires, sans succès. D'autres disaient venir de la capitale Bujumbura croyant pouvoir faire vainement des retraits en ville de Rumonge, parce qu'en ville de Bujumbura, les banques et microfinances ne disposaient pas de liquidités. Dans cette ville de Rumonge, les

employés des banques et microfinances attendaient des clients qui venaient faire des opérations de versement pour pouvoir servir en partie les clients.

La raison derrière ce manque de liquidités est une décision prise par la banque de la République du Burundi, mesure relative à la limitation des approvisionnements des banques et des microfinances en liquidités, disant ne pas pouvoir contrôler la circulation monétaire.

Suite à cette mesure et à l'impossibilité de pouvoir faire librement leurs retraits en banques, des clients ont commencé à garder l'argent à la maison. Les agents des banques et microfinances le confirment et disent que les versements viennent à compte goutte depuis lors.

« Si jamais ne nous avons la chance d'avoir un client qui vient déposer son argent, nous poussons un ouf de soulagement. Imaginez avoir tout ce monde de personnes qui veulent de l'argent alors que nos caisses sont vides. Nous leur demandons d'attendre quelqu'un qui vient faire des versements et essayons de leur partager le peu qu'on a », nous a déclaré un agent d'une banque contacté.

Ce manque de liquidités dans les banques et microfinances s'est généralisé partout dans le pays. L'on est en droit de se demander si les mesures du Gouvernement sont contre son peuple ou pour celui-ci.

II. DES CAS DE SPOLIATIONS FONCIERES ET DES INQUIETUDES SUITE AU PROJET CONTROVERSE DE MODERNISATION DE LA CAPITALE ECONOMIQUE

Les spoliations foncières constituent le lot quotidien des Burundais. Depuis l'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD, les terres d'autrui sont une convoitise des dignitaires du régime. Pour blanchir leurs richesses, ils s'adonnent notamment à l'agriculture, à l'élevage et à la construction des villas. Au lieu d'acheter leurs propriétés foncières, ils s'accaparent sans scrupule des terres occupées par de petits exploitants en évoquant l'alibi que ces terres sont domaniales. Ils en arrivent aujourd'hui à prendre des mesures pour « moderniser la ville de Bujumbura », obligeant les propriétaires des parcelles de construire obligatoirement en étages, faute de quoi ces derniers les perdront. Des

mesures pareilles, prises sans consultations préalables des concernées et sans mesures d'accompagnement sèment la confusion et l'opinion soupçonne une volonté de spoliation des parcelles

II.1. Au moins 450 ménages victimes de spoliations foncières en province Bubanza

Au moins 450 ménages de la province Bubanza dont 150 en commune Mpanda et 300 en commune Gihanga grognent contre les spoliations foncières dont ils sont victimes.

En commune Mpanda, la propriété concernée se trouve sur la colline Gifurwe. Au cours du mois de juillet dernier, des échauffourées répétitives ont eu lieu sur ces terrains, mais la force policière a chassé les 150 ménages qui réclamaient d'y continuer leurs petites exploitations agricoles. Ces 150 ménages sont en conflit avec la famille dite Matabaro qui a illégalement acquis ces terres. Une partie de ce terrain en conflit est faite de parcelles bâties, une autre est occupée par des cultures. Des sources locales précisent que ces familles exploitent ces terres depuis belle lurette, et que le Tribunal de Résidence a mal exécuté un dossier foncier entre deux familles, tranché par la Cour d'Appel de Bujumbura, en attribuant par erreur ce terrain qui n'était pas concerné par le conflit, à une partie gagnante.

Les propriétaires sont allées se confier à la Cour d'appel de Bujumbura pour demander ce qui s'était passé, mais cette dernière les avait renvoyés au même tribunal de résidence de Mpanda qui les a curieusement recommandés de déposer les plaintes contre la partie qui a bénéficié de la fausse exécution de jugement. Les victimes ont effectivement intenté le dossier et l'ont gagné. La partie perdante cette fois a interjeté l'appel au Tribunal de Grande Instance de Bubanza. Entre temps, les 150 familles n'ont pas droit d'exploiter leurs terres jusqu'à ce que la Cour d'appel de Bubanza statue sur la décision. Peut-être que le perdant pourrait encore aller déposer son dossier à la Cour d'appel de Bujumbura.

Ce qui est évident, le Tribunal de Résidence n'a pas voulu reconnaître et corriger immédiatement l'erreur, et ce sont les citoyens paisibles qui en payent le prix.

II.2. Deux sociétés de fabrication de carreaux et de ciment spolient les terres d’au moins 300 ménages de la commune Gihanga

En commune Gihanga, deux sociétés dont une de fabrication de carreaux et l’autre de fabrication de ciment s’approprient des terres appartenant à au moins 300 ménages sur la colline Kagwema, tout près de la première transversale. Les responsables de ces deux sociétés expliquent qu’ils ont des documents d’attribution qui datent de 2015, un décret présidentiel signé par feu Nkurunziza qui leur attribue 48 hectares. Une partie d’environ 20 hectares sont bel et bien des terres de la population. L’autre partie restante est une terre domaniale, selon des sources de la place.

Dans cette même commune, l’Etat du Burundi s’est approprié sans indemnisation 1069 hectares appartenant à au moins 5000 ménages, tout autour du camp militaire de Mudubugu. Il avance la raison comme quoi ces populations occupent illégalement les terres domaniales. Pourtant, ces populations exploitent ces terrains depuis la nuit des temps. Des générations se sont succédées à exploiter ces propriétés foncières. Depuis deux ans, les militaires du camp Mudubugu interdisent les victimes d’accéder à leurs terres qui les faisaient vivre.

II.3. La population de la capitale économique inquiète suite au projet qui l’exige de construire en étages

A la suite du slogan politique ou de la vision politique qui consiste à voir le Burundi « un pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060 », le Gouvernement du Burundi exige les habitants de la commune urbaine de Mukaza, en Mairie de Bujumbura, de construire en étages dans le but de moderniser la ville. Le Ministre des infrastructures et de l’habitat l’a déclaré en date du 24 août 2023 lors d’un point de presse. Il demande aux concernés de donner leurs plans de construction le plus rapidement possible. Pour lui, des détenteurs de parcelles qui ne respecteront pas cette exigence urbaine seront indemnisés et leurs parcelles seront réattribuées à des personnes qui ont les moyens de construire en étage. Selon le Ministre Dukundane, le pays doit être « *une économie émergente dans les 15 prochaines années* ». Le Ministre veut appliquer de manière rétroactive le code de l’urbanisme qui précise que pour des parcelles inférieures à 10 ares, les constructions doivent être de trois niveaux. Tandis que pour les parcelles qui dépassent 10 ares, le minimum de cinq niveaux est obligé.

Si la volonté de moderniser la ville de Bujumbura est bonne en soi, la déclaration du ministre ayant l'urbanisme dans ses attributions suscite beaucoup d'interrogations dès lors qu'il n'y a pas eu d'études préalables, de consultations populaires ou de séances d'information, moins encore de mesures d'accompagnement. De même, les autorités devraient amorcer un processus législatif pour traiter du sujet. Ainsi, plusieurs instances et parties prenantes auront la possibilité de donner leurs contributions.

Au demeurant, le gouvernement devrait prêcher par l'exemple. Car cette mesure contraignante intervient au moment où le pouvoir lui-même est incapable de construire ses bureaux, se contentant de continuer à les louer ou de travailler dans ses bâtiments vieillots qui datent de la colonisation. C'est aussi au moment où l'ancien marché central de Bujumbura, en cendres depuis 2013, n'a même pas été balayé. Cette mesure tombe dans un contexte de pauvreté généralisée, de pénuries d'eau potable, de manque d'électricité, d'infrastructures routières en mauvais état, etc.

III. LE DROIT A L'EDUCATION : UNE RENTREE SCOLAIRE SUR FOND D'ABANDONS SCOLAIRES CROISSANTS

III.1. Le droit à l'éducation miné par les abandons scolaires sans cesse croissants

Construire des étages pour moderniser le Burundi est une bonne chose. Eduquer les enfants sont encore une urgence pour l'avenir et le développement du Burundi. Au moment où le phénomène d'abandons scolaires est alarmant dans tout le pays, c'est l'avenir incertain qui plane à l'horizon. C'est l'école et la société qui sont en danger. Le secteur de l'éducation est miné par les abandons scolaires sans cesse croissants dans le pays. Notre rapport a souvent rapporté ce phénomène. Nous y revenons juste pour un autre cas d'illustration.

En province Muramvya, l'année scolaire 2022-2023 a été marquée par des abandons scolaires inquiétants. Au moins 7247 cas y ont été enregistrés dans les classes de l'Ecole Fondamentale.

Tenant compte des statistiques par direction communale et par sexe, la Direction Provinciale de l'Enseignement (DPE) dresse le tableau suivant :

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	562	829	1391
Kiganda	532	602	1134
Mbuye	775	989	1764
Muramvya	856	1315	2171
Rutegama	283	504	787
Total	3008	4239	7247

Selon la Direction Provinciale de l'Education (DPE), la pauvreté, les grossesses non désirées, la maladie, les déménagements familiaux et les mariages précoces sont notamment les principales causes du phénomène. Elle rapporte 2752 cas de cas de pauvreté dans les ménages, 1060 cas de maladies diverses, 866 cas de cas de déménagement et 697 cas dont les causes ne sont pas connues. Comme nous le remarquons, la cause principale est la pauvreté qui touche gravement une grande partie de la population burundaise. La Première Dame du Burundi dit avoir investi des millions de francs burundais dans le projet de cantines scolaires, mais les résultats tardent à venir.

III.2. Une flambée des prix du kit scolaire au lendemain de la rentrée scolaire

Au lendemain de la rentrée scolaire, les parents grognent contre la flambée des prix du kit scolaire dans un contexte de pauvreté qui se généralise dans le pays. Dans la ville de Bujumbura comme dans les provinces de l'intérieur du pays, les prix des cahiers ont sensiblement augmenté si on les compare aux années antérieures.

A titre d'illustration, les cahiers ont connu une flambée vertigineuse de prix à travers les 6 communes de la province Cibitoke. Un cahier de 100 feuilles qui s'achetait à 2000FBu l'année dernière, se vend différemment entre 2500FBu et 3000FBu. Une paire d'uniformes scolaire pour les enfants des écoles fondamentales s'achète pour le moment à 30 mille francs, alors que le prix de la même paire ne dépassait pas 20 mille l'année dernière.

En province Mwaro, les prix au marché central Mwaro connaissent le même rythme. Un cahier de 100 feuilles coûte 2500FBu, alors que l'année passée il coûtait 2000FBu. Un cahier de 60 feuilles coûte 2000FBu aujourd'hui, alors qu'à la même période l'année passée, il coûtait entre 1600 et 1500FBu, selon la qualité. Un cahier de 48 feuilles coûte 1500FBu, alors qu'il coûtait 1200FBu l'année dernière. Un cahier de 36 feuilles coûte aujourd'hui 1000FBu. L'année passée, son prix variait entre 700FBu et 800FBu, selon la qualité.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les conséquences de la mauvaise gouvernance politique, sociale et économique continuent d'aggraver la pauvreté, les inégalités et le sentiment d'injustice à l'égard des pauvres. Des mesures prises par les autorités sans consultation préalable ne font qu'enflammer l'opinion. La population désespère et la confiance aux autorités s'emmenue. Ce sentiment de méfiance et de désespoir s'installe et se renforce suite à l'inflation, les détournements des fonds publics, l'enrichissement illicite des dignitaires, les spoliations de terres et autres biens, et le développement du marché noir des produits essentiels et stratégiques.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- De combattre les spéculations économiques qui perdurent et de sanctionner les auteurs de ces crimes ;
- D'initier un processus large de consultation populaire en vue des réformes dans le secteur de l'urbanisme et d'amorcer un processus législatif y relatif le cas échéant ;
- De mener une étude relative au phénomène d'abandons scolaires pour trouver des solutions adéquates.